

Le CONSEIL METHODOLOGIQUE, c'est quoi ?

C'est une aide, un conseil, un accompagnement, un appui pour organiser, mettre en place, évaluer un projet en éducation et promotion de la santé.

Le CONSEIL METHODOLOGIQUE, pour quoi ?

Les objectifs du conseil en méthodologie sont le développement des compétences, de l'autonomie d'un porteur de projets, de le rendre capable de construire un projet d'éducation pour la santé, de le mettre en œuvre, ou de l'évaluer,

Le CONSEIL METHODOLOGIQUE vous aidera sur les domaines suivants :

- soutien à la construction de votre projet : conception, écriture, diagnostic, objectifs, planification, budgétisation, évaluation, recherche de financements
- soutien à la mise en œuvre du projet : construction des animations, recherche d'intervenants, recherche d'outils d'animation...
- soutien à l'évaluation : construction de la démarche évaluative, des outils, du rapport...
- soutien à l'appropriation des concepts : santé publique, éducation pour la santé, promotion de la santé....
- développement des actions selon l'approche de l'éducation pour la santé.

Le CONSEIL METHODOLOGIQUE, pour qui ?

L'accompagnement méthodologique concerne tous les professionnels du secteur social, médico-social, sanitaire, de l'éducation, de l'entreprise, les bénévoles, tous les porteurs de projet demandeurs d'un soutien.

Avec le soutien
financier du

Le CONSEIL METHODOLOGIQUE, comment ?

C'est une aide, un conseil, un accompagnement, un appui pour organiser, mettre en place, évaluer un projet en éducation et promotion de la santé. L'accompagnement est réalisé par un conseiller en méthodologie formé.

En fonction de votre demande, l'accompagnement peut être réalisé :

- en individuel
- et/ou en collectif (groupe de travail, réunion, instance, ...).
- à différentes échelles :
 - La structure, l'établissement,
 - Inter établissements,
 - Le département,
 - La région dans le cas de projet régionaux.

Le Conseil en méthodologie est financé par notre partenaire, le Groupement Régional de Santé Publique Poitou-Charentes. Il est donc mis à disposition pour les porteurs de projets.

Le CONSEIL METHODOLOGIQUE, où ?

Le conseiller en méthodologie vous accueille à l'IREPS ou se déplace au sein de votre structure.

Le CONSEIL METHODOLOGIQUE, quand ?

L'accompagnement peut être ponctuel pour une demande très précise (ex : définition des objectifs) ou sur le long terme (plusieurs rendez vous sur l'analyse des besoins, les constats, les réflexions, le suivi dans la mise en œuvre de l'action, le suivi de l'évaluation).

Dans le département de la CHARENTE, nos coordonnées :

Llucia ADROVER
Centre Hospitalier de Girac
Entrée 2
16470 SAINT MICHEL
Tél. : 05 45 25 30 39
Fax. : 05 45 25 30 40

llucia.adrover@educationsante-pch.org